



Info d'été

La prime à SARKO !!

STM a fait des bénéfices en 2010 et nos actionnaires se sont fortement augmentés leur dividendes ! La CGT a donc pu obtenir une première réunion prévue en septembre pour enfin pouvoir négocier cette prime. Pour autant, rien n'est encore gagné !? Notre DRH France (Mr Denjean) nous a déjà prévenu : il veut bien discuter avec nous de ce sujet mais il considère qu'en 2010 ST a déjà correctement partagé les richesses entre actionnaires et salariés. Donc, pour lui, cette prime n'a pas lieu d'être !!!

Si les salariés la veulent, il devront peut être le faire entendre !!

Grille de salaire !!

Depuis plus de 3 ans, notre DRH France (Mr Denjean) nous promet une négociation afin de fixer ensemble des minima salariaux en fonction de chaque coefficient et Job-Grade. Pour autant, aucune convocation pour cette grille n'a encore été envoyée !!!

Si les salariés la veulent, il devront peut être le faire entendre !!

INTERESSEMENT 2011 ...

« Pour la direction il est important, voir indispensable, que chaque année les syndicats signent ce dispositif qui permet de rémunérer l'ensemble des salariés à moindre coût tout en leur faisant **accepter des augmentations de salaire trop faibles. Ce sont donc les seuls discussions sur l'aspect financier où les syndicats se retrouvent en position de force. »**

Dans l'espoir d'augmenter notre intéressement tout en le rendant un peu plus égalitaire, La CGT demandait cette année **« une très forte augmentation de la part fixe »**.

Au lieu de cela, la direction a préféré :

-Dégager un budget supplémentaire pour l'abondement en le faisant passer de 15% à 25%. (ce qui favorise les salariés qui peuvent placer leur intéressement, c'est-à-dire principalement les hauts salaires !!)

-Lier pour la première fois « l'intéressement avec la participation » ce qui, par effet de vase communicant, diminuerait l'intéressement en cas de réapparition de la participation. (Strictement aucun avantage pour les salariés !!)

De plus, **les valeurs imposées par la direction pour la marge brute sont totalement irréalisables** ce qui revient à supprimer d'office une bonne partie de l'intéressement.

...Cette année LA CGT ne l'a pas signé !!

Mais les deux autres organisations syndicales représentatives (CGC, CFDT) l'ont malheureusement signé. Donc, même si nous savons déjà que, grâce à leur signature, **le prochain intéressement sera très faible**, pensez à bien les remercier !! (ils vous diront sûrement que sans eux il n'y aurait pas eu d'intéressement.... Ou alors sans eux, on aurait enfin pu mener une vraie négociation et **notre intéressement aurait été bien plus élevé !!!** À vous d'en juger !!)

Trop de pression, pas de reconnaissance, peu d'évolution !!

Dernièrement la Direction de Rousset a convoqué les organisations syndicales pour discuter d'un problème qui semble réellement les préoccuper. Selon eux : **les salariés ne sont plus assez motivés!?**

Quel scoop !! Mais pourquoi ??

Evidemment, pour nous, l'aspect reconnaissance financière fait cruellement défaut sur le moral/motivation des salariés. Seulement, la direction ne souhaitait pas aborder ce sujet !!? Nous avons donc recentré le débat sur les difficultés d'évolution au sein de ST (pour cela, il faudrait déjà donner la possibilité aux salariés de passer plus de formation!) mais surtout : - sur **les fortes pressions** qu'exercent certains manager, - sur la mise en concurrence des salariés entre eux ainsi que la mise en concurrence des équipes entre elles.

Cette première réunion n'a duré que 2h ... Nous devons reprendre la discussion en Septembre ...

Congés imposés en Aout et Septembre...

... et après ???

Nous avons été convoqués à deux CE extraordinaires pour être informés et consultés sur la décision prise par la direction d'**imposer l'équivalent d'une semaine de congé (CP5)** aux salariés 8'' et supports FAB sur la période **du 12 au 26 Août 2011**, ainsi que pour le personnel EWS et supports EWS sur la période **du 9 au 23 septembre 2011**.

Contrairement à tous les autres syndicats de Rousset **LA CGT a voté défavorable** à cette mesure qui aurait pu être évitée. (la CGC a décidé de ne pas se positionner lors du vote et la CFDT et l'UNSA se sont bizarrement abstenus pour la FAB mais ont été défavorables pour l'EWS !!?).

Tout d'abord, nous nous sentons dans l'obligation de contester l'étrange décision de la direction qui consiste à **réduire volontairement la production durant l'été** de façon à garantir (selon eux) plus de travail pour la fin d'année. « *Mais nous savons aussi que cette mesure a pour but de faire des économies en se passant des CDD vacances.* »

Ensuite, nous nous interrogeons sur toutes les plaquettes envoyées récemment de Rousset à Crolles et qui pénalisent aujourd'hui notre site.

Et pour finir, nous remettons en cause la stratégie générale de ST.

Comment accepter d'être autant dépendant d'un seul client ??

Pour info : il y a encore peu, la FAB de Crolles-1 était chargée à près de 70% par NOKIA !

(l'ensemble des élus de Crolles-1 ont, à ce sujet, décidé d'engager un droit d'alerte!!)

Ce qu'a proposé La CGT :

Les élus CGT ont proposé à la direction de profiter de cette situation pour mettre en place un grand plan de formation durant les mois d'Août et Septembre. Cette demande n'a malheureusement pas été soutenue par les autres syndicats et n'a pas été retenue par la Direction. Malgré tout, on se dit que notre proposition a le mérite d'exister et qu'elle pourra toujours être reprise dans l'avenir.

Ce qu'a obtenu La CGT :

En prenant cette semaine imposée, plusieurs salariés risquent de ne plus avoir de congé en Q4. La CGT a donc demandé et obtenu que chaque salarié n'ayant plus qu'une semaine de congé (hors CET) ne soit pas concerné par cette mesure.

Ce que dit la loi :

La direction peut effectivement imposer la CP5 sur la période de leur choix. En contrepartie, sauf fermeture de site, elle ne peut en aucun cas imposer d'autre congé.

A savoir : Plusieurs salariés, après validation de leur manager, ont déjà utilisé leur CP5 en début d'année. **Ils ne sont donc pas dans l'obligation de poser la semaine demandée.** Pour autant, Si votre manager « qui pense être plus fort que la loi » vous met des pressions pour que vous posiez d'autres congés que la CP5, n'hésitez pas à vous rapprocher de vos élus CGT.

Quelle est la suite ??

La direction de Rousset a un discours assez positif pour la fin d'année. Ce n'est pourtant pas le cas à Crolles qui a déjà fait du chômage partiel. Là-bas, la direction informe les salariés que pour la fin d'année, elle limitera la casse en récupérant des plaquettes de Rousset (suite au projet NANO 2017 et aux promesses d'aide publique, ST a tout intérêt à préserver l'emploi en Isère!!). La CGT reste donc méfiante sur l'avenir de Rousset et s'interroge sur les solutions pour compenser les pertes de plaquettes NOKIA !!

Si à nouveau des plaquettes sont envoyées à Crolles, elles doivent être obligatoirement compensées par d'autres produits pour Rousset!!!

Notre site n'a pas à faire les frais des erreurs de gestion de la direction !!!

Nous ne voulons pas de chômage partiel à Rousset!!!

L'avenir de ST en France c'est aussi Rousset !!!